

Aménagement durable des forêts : une voix commune pour l'environnement

Rencontre des organismes environnementaux de l'Outaouais, 14 février 2019

Salle Héritage, Low

Compte rendu

L'objectif de la rencontre était de réunir, pour une première fois en Outaouais, les divers organismes environnementaux de la région ayant pour mission, en tout ou en partie, la conservation, la protection et la mise en valeur des milieux naturels du territoire afin de faire du Groupe Nature une véritable entité représentative du milieu au sein de la Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Outaouais (TRGIRTO). La rencontre est l'initiative du représentant du Club des ornithologues de l'Outaouais (COO), l'un des quatre organismes du Groupe Nature à la TRGIRTO (ANNEXE I : liste des organismes invités)

Des représentants de 14 des 44 organismes invités ont pris part à la rencontre (ANNEXE II : liste des organismes présents). Malgré cette faible participation (32 %), qui s'explique en partie par le fait que l'activité se déroulait au lendemain d'une importante tempête de neige, il est important de noter que les principaux acteurs du monde environnemental étaient présents. Les paragraphes suivants résument les étapes suivies en fonction de l'ordre du jour proposé (ANNEXE III : ordre du jour suivi).

Mot de bienvenue et objectifs de la rencontre

Daniel Toussaint, animateur, souhaite la bienvenue aux participants et rappelle à tous qu'il s'agit d'une première pour la région. Il précise les principaux objectifs de la rencontre :

1. Faire connaître la nature et l'étendue des travaux de la TRGIRTO et le rôle du ou des représentantes/représentants du Groupe Nature;
2. Procurer un lieu d'échange constructif entre les organismes afin de connaître les intérêts et les préoccupations de chacun en ce qui concerne la saine gestion des milieux forestiers publics;
3. Établir, par consensus, les principales préoccupations et proposer des pistes de solution.

M. Toussaint présente les quatre organismes qui siègent actuellement au sein du Groupe Nature de la TRGIRTO :

Le Club des ornithologues de l'Outaouais (COO), le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO), la Société pour la nature et les parcs du Canada – volet Outaouais (SNAP-VO) et Protection de l'Environnement du Pontiac (PEP).

Présentation de la Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Outaouais (TRGIRTO)

Raymond Barrette, le coordonnateur de la Table, dresse un bref historique de la participation du public à la planification des travaux d'aménagement forestier jusqu'à la création de la TRGIRTO en 2014. Il précise le mandat et le fonctionnement de la Table qui regroupe un total de 28 personnes représentant six groupes sectoriels de divers secteurs d'activités et d'intérêts (industriels forestiers, groupe faune, autres utilisateurs avec droit, groupe nature, les cinq entités territoriales (MRC), les premières nations (5) en plus du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)) actifs sur le territoire public de l'Outaouais (ANNEXE IV : document de présentation).

Les trois principaux mandats de la TRGIRTO sont de :

- Favoriser la concertation des acteurs locaux et l'harmonisation des usages;
- Dégager les objectifs consensuels de protection et de mise en valeur des ressources et du territoire;
- Participer à l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégré tactiques (PAFIT) et opérationnels (PAFIO), de mise en valeur des ressources des forêts du domaine de l'État, en collaboration avec la Direction de la gestion des forêts du MFFP en Outaouais.

M. Barrette présente quelques résultats concrets issus des travaux de la Table. Il invite les participants à visiter le site web de la Table pour en connaître davantage : <https://trgirto.ca/fr/accueil/>

Présentation du rôle d'un représentant du Groupe Nature

Gérard Desjardins, l'un des quatre représentants du Groupe Nature, décrit son rôle au sein du groupe. Son intérêt est la sauvegarde de la biodiversité mais tout en tenant compte des enjeux économiques. Il rappelle que cette représentation se fait bénévolement. La Table, qui se réunit cinq fois par année, accorde un jeton de présence et rembourse les frais de kilométrage et de repas. Des comités de travail peuvent être créés pour approfondir un sujet particulier, par exemple, l'habitat du poisson. Son rôle est également de diffuser l'information et la volumineuse documentation de la TRGIRTO. Il souhaite que la rencontre permette d'élargir la portée, le niveau de participation et la contribution des représentantes/représentants du Groupe Nature à la TRGIRTO afin de mieux défendre les enjeux environnementaux de la région.

Avant la pause, Mme Nathalie Magnan du CREDDO, dont le mandat est d'assurer une concertation régionale en matière de protection du milieu naturel, a présenté un projet conjoint de cinq organismes de la région, qui a pour but de bonifier le réseau d'aires protégées en Outaouais (présentement à 6,6 % alors que l'objectif est de 17 %). En plus de faire connaître le projet, elle souhaite obtenir une contribution (humaine, financière ou matériel, lettre d'appui) des organismes présents à la

rencontre comme contrepartie dans le cadre d'une demande de subvention au Fonds de la nature du Canada.

Présentation des enjeux de la TRGIRTO

M. Raymond Barrette présente le tableau des thèmes et des enjeux actuels de la TRGIRTO (ANNEXE V : présentation du tableau des enjeux) déterminés, en partie, par le Ministère (Forêt-Faune) mais également par les trois Tables locales de gestion intégrée des ressources (TLGIRTO), les précurseurs de la TRGIRTO.

Préoccupations communes

Afin de permettre à chaque organisme d'exposer ses préoccupations et ses intérêts en rapport avec les thèmes et les enjeux, le groupe est réparti en trois tables rondes. L'ensemble des préoccupations soulevées lors de discussions en petits groupes sont annexées au présent compte rendu (ANNEXE VI : liste des préoccupations).

Sans surprise, les **enjeux reliés au thème de l'aménagement écosystémique préoccupent tous les organismes**, particulièrement ceux qui concernent les milieux humides et riverains, riches en biodiversité. Toutefois, on voudrait ajouter **les aires protégées** dans la liste des enjeux. De plus, la majorité des organismes présents souhaitent **l'ajout du thème de la connectivité**, c'est-à-dire, l'instauration de corridors écologiques (terrestres et aquatiques) qui permettraient à la faune et la flore de se déplacer et de se disperser sur l'ensemble du territoire.

Considérant l'importance **de l'eau et des milieux hydriques, ce sujet devrait être un thème à part entière**. Le gouvernement demande aux organismes de bassin versant d'élaborer des plans hydriques (plans directeurs de l'eau). Cependant, les limites des bassins versants ne correspondent pas aux limites des unités d'aménagement forestier (UAF). Une suggestion est soumise à l'effet de redessiner les frontières des UAF en tenant compte des bassins versants de plan d'eau et/ou de cours d'eau. Afin de permettre à la Table de tenir compte de cette réalité, les organismes de bassin versant devraient être représentés au sein du Groupe Nature.

L'enjeu du thème Réseau routier ne devrait pas seulement concerner l'accessibilité à la ressource mais également **l'impact écologique des chemins forestiers** (perte de productivité, porte d'entrée pour des espèces envahissantes, présence humaine accrue : impact sur la faune et la flore).

Également, toute la notion **de reddition de comptes et de transparence** devrait être abordée. Certains déplorent le fait qu'il semble y avoir **un écart entre la théorie - la planification forestière - et la pratique - les travaux réalisés** sur le terrain. Les plans sont-ils réalisés ? Les travaux sont-ils conformes ? Les suivis sont-ils réalisés ? Quels sont les impacts sur les enjeux ?

Certaines personnes s'inquiètent du fait que les nouveaux thèmes et enjeux proposés concernent d'autres ministères (ex : aires protégées, bassins versants) et qu'ils

pourraient ne pas être retenus par la Table, alors que la protection de la biodiversité est l'affaire de tous!

Évaluation de la rencontre

Dix-huit personnes (90 %) ont rempli le formulaire d'appréciation (ANNEXE VII : formulaire d'appréciation). Dans l'ensemble, les personnes sont très satisfaites de la rencontre. On suggère la tenue d'une autre rencontre d'ici 2 ans. Pertinente, instructive, agréable, nécessaire, inclusive, utile et mobilisatrice sont les adjectifs qui ont été formulés pour décrire la rencontre. Les **participants souhaitent une rétroaction de la TRGIRTO en rapport avec les préoccupations et les nouveaux enjeux soulevés.**

Quelques améliorations proposées : accorder plus de temps aux discussions en table ronde, respecter à tout prix l'ordre du jour, améliorer la concision des présentations, préciser les attentes pour les discussions en table ronde, la cocarde devrait avoir le nom de la personne et de l'organisme représenté, avoir des animateurs indépendants pour animer les tables rondes, les responsabilités et les rôles de la Table étaient mal compris par certaines personnes, offrir une journée de formation sur la connectivité.

Enfin, lors des travaux des trois tables rondes, précisons que la représentante du MFFP et le représentant de la TRGIRTO ont intervenu dans les discussions uniquement à des fins d'éclaircissements suite à des commentaires ou pour répondre à certaines questions. En plus d'assurer les deux présentations de l'avant-midi (l'historique de la TRGIRTO et la liste des enjeux), le rôle de ces deux représentants s'est limité presque exclusivement à assurer une écoute attentive.

Le présent compte rendu a été rédigé par l'équipe d'animation de la rencontre : Daniel Toussaint, Catherine Rooney et Gérard Desjardins. Nous tenons à remercier Mme Danielle Lépine pour avoir converti les deux présentations de M Barrette en format Word.

Annexe I

Liste des organismes invités

- 1- Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO)¹
 - 2- Club des ornithologues de l'Outaouais (COO)¹
 - 3- Société pour la nature et des parcs du Canada (SNAP)¹
 - 4- Protection Environnement Pontiac (PEP)¹
 - 5- Agence des forêts privées de l'Outaouais (AFPO)
 - 6- Arbres Canada
 - 7- Association du mont O'Brien (AMB)
 - 8- Association des propriétaires du lac Gagnon (APLG)
 - 9- Association des propriétaires des lacs à Dame et du Faucon (APDF)
 - 10- Association pour l'Environnement du quartier Limbour (APEL)
 - 11- Base de plein-air Air-Eau-Bois
 - 12- Bassin versant des lacs des Cèdres
 - 13- Club ornithologique des Hautes-Laurentides (COHL)
 - 14- Commission de la capitale nationale (CCN)
 - 15- Conservation de la nature Canada (CNC)
 - 16- Coopérative de solidarité des Forêts et des Gens
 - 17- Coopérative Terra-Bois
 - 18- Députés provinciaux de l'Outaouais (5)
 - 19- Ecolead Nature
 - 20- Enviro-Éduc-Action (EEA)
 - 21- Équiterre Outaouais
 - 22- Fédération québécoise de la marche (FQM)
 - 23- Fondation forêt Boucher (FFB)
 - 24- Forêt vive (Maniwaki)
 - 25- Garde-rivière des Outaouais
 - 26- Institut des sciences de la forêt tempérée - Université du Québec en Outaouais (ISFORT de l'UQO)
 - 27- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)
 - 28- Municipalité de Duhamel
 - 29- Municipalité de Bouchette
 - 30- MRC Ville de Gatineau
 - 31- MRC des Collines-de-l'Outaouais
 - 32- MRC de Papineau
 - 33- Nature Canada
 - 34- Nature Outaouais
 - 35- Nature Québec
 - 36- OBV Agence de bassin versant des 7
 - 37- OBV Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI)
 - 38- OBV des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (RPNS)
 - 39- Pôle d'excellence en récréotourisme Outaouais (PERO)
 - 40- Société d'aménagement et de gestion environnementale du bassin versant du Lac des Trente-et-Un-Milles (SAGE),
 - 41- Solution Nature
 - 42- Table de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Outaouais (TRGIRTO)
 - 43- Union des propriétaires et citoyens du lac Vert de Montpellier Inc.
 - 44- Vision Forêt
-

¹ : Les représentants des quatre premiers organismes constituent le groupe Nature à la TRGIRTO. Les noms des autres organismes suivent selon l'ordre alphabétique.

Annexe II

Liste de présence des organismes et leurs représentants :

Fondation forêt Boucher (FFB)	Maurice Thibaudeau	maurice.thibaudeau@gmail.com
Club des ornithologues de l'Outaouais (COO)	Monique Boivin	coogestion@gmail.com
Club des ornithologues de l'Outaouais (COO)	Gérard Desjardins	GDSTERNE@gmail.com
Société pour la nature et les parcs du Canada-volet Outaouais (SNAP-VO)	Geneviève Le Blanc	gleblanc@cpaws.org
Société pour la nature et les parcs du Canada-volet Outaouais (SNAP-VO)	Chloé McMillan	ov-education@cpaws.org
Commission de la capitale nationale (CCN)	Stéphane Wojciechowski	Stephane.Wojciechowski@ncc-ccn.ca
Conservation de la nature Canada (CNC)	Caroline Gagné	Caroline.Gagne@conservationdelanature.ca
Enviro-Educ-Action	Geneviève Carrier	gcarrier@enviroeducaction.org
Enviro-Educ-Action	Maxime Chaumont-Lessard	maxime@enviroeducaction.org
Protection Environnement Pontiac (PEP)	Deborah Powell	debp@storm.ca
Protection Environnement Pontiac (PEP)	Paula Armstrong	pauladalgaardarmstrong@gmail.com
Union des propriétaires et citoyens du lac Vert de Montpellier Inc.	Hélène Crevier	hchelenecrevier@gmail.com
Forêt Vive (Maniwaki)	Dominique Bherer	foretvive@hotmail.com
Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO)	Catherine Lévesque	catherine.levesque@creddo.ca
Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO)	Nathalie Magnan	nathalie.magnan@creddo.ca
Agence de Bassin Versant des 7 (ABVdes7)	Giorgio Vecco	giorgio.vecco@abv7.org
Agence de Bassin Versant des 7 (ABV des 7)	Nicole DesRoches	nicolepdesroches@gmail.com
Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI)	Janie Larivière	direction@cobali.org
Coordonnateur de la TRGRITO	Raymond Barrette	coord.girto@mrcpontiac.qc.ca
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)	Cathy Labrie	Cathy.Labrie@mffp.gouv.qc.ca

Daniel Toussaint a agi à titre d'animateur et Catherine Rooney, à titre de secrétaire

Annexe III

Ordre du jour proposé et suivi :

- 9h Mot de bienvenue et objectifs de la rencontre
- Présentation des participants et des participantes
- Présentation de la Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Outaouais (TGIRTO)
- Présentation du rôle d'un représentant du Groupe Nature
- 10h Pause (10 minutes)
- 10h10 Présentation des enjeux de la TGIRTO ;
- 10h30 Table ronde ($\pm$ 8 personnes/table) : Travail en table ronde pour dresser une liste des préoccupations et des intérêts de chaque organisme en rapport aux enjeux.
- 11h50 Présentation d'un projet par le CREDDO
- 12h Dîner (traiteur local)
- 13h Présentation et regroupement des préoccupations soulevées lors du travail en table ronde afin de dresser une liste des préoccupations communes.
- 13h45 Table ronde ($\pm$ 8 personnes /table) : Détermination de l'ordre de priorité des préoccupations soulevées afin d'adopter une approche commune.
- 14h30 Pause
- 14h40 Présentation des priorités de chaque table afin d'établir une liste commune à l'ensemble des participants.
- 15h40 Présentation d'un projet par la municipalité de Bouchette (prévue mais en absence de son représentant, pas réalisé)
- 15h50 Évaluation de la rencontre (10 minutes)
- 16h Mot de la fin

Annexe IV : Présentation de la TRGIRTO

La Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Outaouais

Rencontre des organismes environnementaux de l'Outaouais

Low, 14 février 2019 Présenté par Raymond Barrette, ing.f.

- Plan de présentation
- Historique de la gestion forestière au Québec Aspect légal
- La gestion intégrée dans l'Outaouais Les acteurs
- Quelques résultats

Les personnes siégeant à la Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Outaouais (TRGIRTO) reconnaissent que leurs fonctions et leurs décisions exercent une influence directe sur le développement économique, social et environnemental en Outaouais.

Historique de la gestion forestière

Début du 20e siècle Développement de l'industrie des pâtes et papier

1934 Instauration du régime des concessions forestières

- ☐ Citoyens sont exclus du processus de gestion des forêts

1986 Adoption de la Loi sur les forêts

- ☐ Bénéficiaires de Contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier responsables de la planification forestière

- ☐ Consultations publiques sur le Plan général d'aménagement forestier

Historique de la gestion forestière

2001 Modification de la Loi sur les forêts

- ☐ Participation de certains organismes à la confection du PGAF

2010 Adoption de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier

- ☐ Aménagement durable des forêts sur la base de l'aménagement écosystémique
- ☐ Gestion intégrée
- ☐ Partage des responsabilités

Aspect légal

Art. 52 Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs est responsable de la planification forestière

Art. 54 Plans d'aménagement forestier intégré (PAFI) élaborés en collaboration avec TLGIRT

- ☐ Tactique contient les possibilités forestières, les objectifs ADF, les stratégies ADF



Art. 54 PAFI élaboré en collaboration avec TLGIRT

- ☐ Opérationnel contient les secteurs d'intervention potentiels

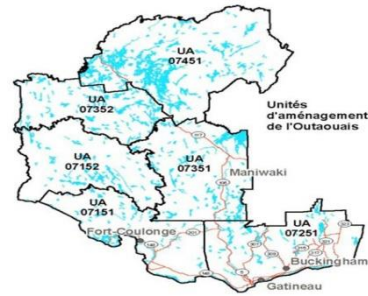


Art. 55 Mise en place des TLGIRT

La gestion intégrée dans l'Outaouais

2010 3 TLGIRT:

- ☐ Basse-Lièvre
- ☐ Haute-Gatineau-Cabonga
- ☐ Coulonge



TRGIRO

Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire public de l'Outaouais

2014 Fusion des 3 TLGIRT: ☐ TRGIRO

2015 Abolition des Conseil régionaux des élus et des Commissions régionales des ressources naturelles et du territoire

2016 Composition et fonctionnement de la TRGIRO confiés à la MRC de Pontiac

☐ Le financement des activités est couvert par le Programme d'aménagement durable des forêts

La Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Outaouais

Lieu d'échanges et d'information pour le Ministère et les acteurs du milieu local concernés par les activités d'aménagement forestier

Mandat

- ☐ Collaborer avec le Ministère à l'élaboration des PAFI
- ☐ en favorisant la concertation et l'harmonisation des usages;
- ☐ en lui transmettant les préoccupations et les intérêts des communautés locales;
- ☒ en dégagant les objectifs consensuels de protection et de mise en valeur des ressources et du territoire;
- ☐ en lui proposant des mesures d'harmonisation des usages.

Les acteurs

Les représentants des partenaires

- ☒ Formuler les intérêts et les préoccupations des personnes ou organismes qu'ils représentent;
- ☐ Partager les informations et la teneur des discussions;
- ☐ Participer activement aux discussions;
- ☒ Participer activement à l'identification des mesures d'harmonisation par consensus.

Administrateur de l'entente de délégation du PADF

- ☐ Nomination du coordonnateur
- ☐ Gestion des frais de fonctionnement

Coordonnateur de la TRGIRTO

- ☐ Animation, secrétariat, coordination des travaux

Représentants du MFFP

- ☐ Responsable de la gestion intégrée et des consultations publiques
- ☐ Responsables de l'élaboration des PAFI

MATIÈRE LIGNEUSE : 4 représentants nommés

- Industrie forestière

FAUNE : 4 représentants nommés

- Sépaq (La Vérendrye et Papineau-Labelle)
- ZECO
- Association des pourvoyeurs de l'Outaouais
- Association provinciale des trappeurs indépendants – conseil de l'Outaouais
- Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs – Outaouais

AUTRES UTILISATEURS AVEC DROITS : 5 représentants

- Regroupement des locataires de terres publiques Outaouais/Laurentides
- Clubs de l'Outaouais membres de la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec
- Clubs de l'Outaouais membres de la Fédération québécoise des clubs Quads
- Citoyen (appel public de candidatures)
- Travailleur forestier (appel public de candidatures)

NATURE : 4 représentants

- Organismes dédiés à la conservation et à la protection de l'environnement (appel public de candidatures)

TERRITOIRE : 5 représentants nommés

- MRC des Collines-de-l'Outaouais
- MRC de Papineau
- MRC de Pontiac
- MRC de la Vallée-de-la-Gatineau
- MRC de la Vallée-de-l'Or

PREMIÈRES NATIONS : 5 représentants nommés

- Algonquins of Barriere Lake
- Communauté Anicinape de Kitcisakik
- Conseil de la Nation Anishinabeg de Lac Simon
- Kitigan Zibi Anishinabeg
- Communauté de Wolf Lake

Durée du mandat des représentants et des remplaçants

- ☐ 3 ans (se termine décembre 2019)

Quelques résultats

- Plan d'actions sur la sécurité des usagers des chemins forestiers multi-usages
- Méthodologie de classification de sites d'intérêt selon leur sensibilité au niveau des paysages et Modalités applicables dans les encadrements visuels
- Harmonisation des calendriers d'opérations
- Modalités d'application de l'approche par Compartiment d'organisation spatiale (COS)
- Processus d'harmonisation opérationnelle
- Près de 1 200 jours-personnes du 1er janvier 2016 au 31 mars 2018

Site web: www.trgirto.ca/fr

MERCI!

Table régionale de gestion intégrée des ressources et du Territoire de l'Outaouais
(TRGIRTO)

LES ENJEUX DE LA TABLE RÉGIONALE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE DE L'OUTAOUAIS (TRGIRTO)

RENCONTRE DES ORGANISMES ENVIRONNEMENTAUX DE L'OUTAOUAIS - LOW, 14 FÉVRIER 2019

PRÉSENTÉ PAR RAYMOND BARRETTE, ING.F.

L'aménagement durable des forêts vise à maintenir ou à améliorer la santé à long terme des écosystèmes forestiers afin d'offrir aux générations d'aujourd'hui et de demain les avantages environnementaux, économiques et sociaux que procurent ces écosystèmes

Démarche par enjeux et solutions

Certains intérêts et préoccupations traduits en enjeux d'aménagement de nature environnementale, sociale ou économique

Solutions soumises au MFFP sous forme de recommandations d'enjeux, d'objectifs locaux d'aménagement ou de mesures d'harmonisation des usages.

22 enjeux sous différents thèmes intégrés dans le PAFIT 2018-2023

Enjeux recommandés par la TLG1IRTO

	Thèmes		Enjeux
1.	Aménagement écosystémique	1.1	Structure d'âge des forêts
			Organisation spatiale
		1.2	Composition végétale
		1.3	Structure interne et bois mort
		1.4	Milieux humides et riverains
		1.5	Espèces menacées ou vulnérables
		1.6	Protection des sites fauniques d'intérêt (SFI)
2.	Habitats fauniques particuliers	1.7	L'impact sur les sols forestiers
		2.1	Habitat des animaux à fourrure
		2.2	Habitat de l'orignal
		2.3	Habitat du poisson
		2.4	Habitat du petit gibier
3.	Paysages forestiers	2.5	Ravages de cerfs
		3.1	La qualité des paysages en milieu forestier
4.	Cohabitation entre l'ensemble des utilisateurs	4.1	Qualité de l'expérience en forêt
			Ambiance du chasseur
5.	Approvisionnement en matière ligneuse	4.2	Limites territoriales des territoires fauniques structurés
		5.1	L'approvisionnement en volume et qualité
		5.2	Les coûts d'approvisionnement
	Communautés locales et travailleurs		Création et partage de la richesse pour le bénéfice des communautés et des travailleurs forestiers
	Réseau routier		Accessibilité aux ressources naturelles par un réseau routier stratégique durable
	Changements globaux		Changements climatiques

AMÉNAGEMENT ÉCOSYSTÉMIQUE

Consiste en une approche d'aménagement qui vise à maintenir des écosystèmes sains et résilients en misant sur une diminution des écarts entre la forêt aménagée et la forêt naturelle.

- **Structure d'âge des forêts**

- ☐ Raréfaction des vieilles forêts et surabondance des peuplements en régénération

- **Organisation spatiale**

- ☒ Écart entre les attributs spatiaux de la forêt naturelle et ceux créés par les coupes en mosaïque et les coupes avec protection de la régénération et des sols (CMO-CPRS) en sapinière.

- ☐ Composition végétale

- ☐ Essences de nos forêts en voie de raréfaction ou dont le nombre diminue.

- **Structure interne des peuplements forestiers et bois mort**

- ☒ Agencement dans l'espace et dans le temps des composantes végétales vivantes et mortes d'un peuplement

- **Milieux humides et riverains**

- ☒ Aires protégées en « milieux humides d'intérêt » de haute valeur écologique et de grande importance pour le maintien de la biodiversité (cible de 17 % par UA)

- ☒ Diminution de la diversité des types de milieux riverains et Perte d'intégrité des habitats fauniques et floristiques des milieux riverains

- **espèces menacées ou vulnérables**

- ☒ Espèces précaires dont les aires de répartition sont restreintes ou leurs effectifs sont déjà réduits

- **Protection des sites fauniques d'intérêt (SFI)**

- ☒ Caractéristiques de rareté du milieu, critères de productivité notable d'espèces de poissons d'intérêt économique ou éléments de protection de populations sensibles

- **L'impact sur les sols forestiers**

- ☒ Le Règlement sur l'aménagement durable des forêts contient plusieurs articles concernant la protection des sols.

HABITATS FAUNIQUES PARTICULIERS

- Habitat des animaux à fourrure

- ☐ Traité indirectement par les indicateurs et cibles liés à la structure d'âge et structure interne et bois mort - Validation des cibles d'aménagement avec les espèces sensibles (ex. martre, pékan)

- Habitat de l'orignal

- ☐ Les discussions de la TRGIRTO ont montré que l'enjeu réel est plutôt l'ambiance recherchée par le chasseur

- Habitat du poisson

- ☐ Un état de situation, des préoccupations et une proposition seront discutés prochainement

- Habitat du petit gibier

- ☐ Directive régionale pour laisser un secteur résiduel naturel dans un peuplement traité en EPC de plus de 40 ha

- Ravages de cerfs

- ☐ Maintien de la qualité de l'habitat dans les aires de confinement du Cerf de Virginie

PAYSAGES FORESTIERS

- La qualité des paysages en milieu forestier

- ☐ Les sites sensibles sont classés et des modalités sont associées au niveau de sensibilité selon une méthode convenue avec la TRGIRTO
- ☐ Notions d'encadrements visuels incluses dans le RADF

COHABITATION ENTRE L'ENSEMBLE DES UTILISATEURS

- Qualité de l'expérience en forêt

- ☐ Calendrier des opérations inclus aux mesures d'harmonisation
– Processus d'harmonisation opérationnelle

- ☐ Assurer la sécurité des usagers

- Ambiance du chasseur

- ☐ Satisfaction de la clientèle et attrait du produit
- ☐ La quiétude des lieux

- **Cohabitation de tous les utilisateurs**
- **Limites territoriales des territoires fauniques structurés**
- ☐ Utilisation de la limite territoriale d'un TFS pour insérer le séparateur de coupe
- ☐ Limiter les nouvelles entrées à l'intérieur des territoires fauniques structurés

APPROVISIONNEMENT EN MATIÈRE LIGNEUSE

- **Approvisionnement en volume et qualité**
- ☒ Niveau d'approvisionnement en fonction des besoins industriels en quantité et en qualité.
- ☐ Stratégie de production de bois
- ☐ Indicateurs financiers
- **Coûts d'approvisionnement**
- ☐ Indicateurs financiers
- ☐ Objectif régional
- ☐ Dossier des ouvrages amovibles pour traverser les cours
- ☐ Arrimage des niveaux de planification

COMMUNAUTÉS LOCALES ET TRAVAILLEURS

- **Création et partage de la richesse pour le bénéfice des communautés et des travailleurs forestiers**

RÉSEAU ROUTIER

- **Accessibilité aux ressources naturelles par un réseau routier stratégique durable**
- ☐ Investissements requis importants pour sa mise à niveau
- ☒ Répercussions liées à l'état du réseau routier sont multiples et touchent tous les utilisateurs

CHANGEMENTS GLOBAUX

- Changements climatiques

- ☒ Processus d'évaluation des vulnérabilités écologiques et des risques liés à la gestion forestière
- ☒ Prise en compte des enjeux liés aux changements climatiques dans l'aménagement des forêts
- ☐ Réduction des gaz à effet de serre

MERCI!

Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire public de l'Outaouais (TRGIRTO)

Connectivité

- La connectivité devrait être un enjeu de la TRGIRTO et devrait être prise en compte dans la planification forestière : il faut reconnaître l'importance d'avoir des corridors écologiques qui relient les territoires afin de permettre la migration des espèces.
- La connectivité devrait considérer l'ensemble du territoire, tant public que privé, et se faire à plusieurs échelles.
- Il faut s'assurer de connecter ensemble les aires protégées afin d'éviter qu'elles soient isolées.
- Il existe des outils informatiques permettant d'établir la connectivité, notamment à l'ISFORT.

Aires protégées

- L'Outaouais est en déficit important en ce qui a trait au pourcentage du territoire constitué d'aires protégées.
- L'enjeu des aires protégées devrait figurer parmi les enjeux de l'aménagement écosystémique de la TRGIRTO.
- Les travaux en périphérie d'aires protégées (publiques ou privées) peuvent avoir des impacts sur ces aires.

Eau

- Il semble y avoir une présomption que la façon dont l'aménagement écosystémique se fait n'a pas d'impacts sur l'eau.
- Il faut harmoniser/intégrer la planification forestière et les plans directeurs de l'eau; ce thème pourrait faire l'objet d'une présentation à la TRGIRTO, qui devrait avoir un siège pour les OBV.
- Il faudrait tenir compte de l'impact des coupes à l'échelle du bassin versant d'un plan d'eau et/ou d'un cours d'eau, en appliquant la méthode de calcul des aires équivalentes de coupe (AEC)

Biodiversité

- On s'inquiète des aires d'intensification proposées par le Ministère car cette approche risque de mener à de vastes superficies en monoculture.
- Il faut élargir la portée des inventaires pour tenir compte de la biodiversité plutôt que simplement des peuplements forestiers ou la valeur économique de ces derniers;

prôner des inventaires multi-espèces et des habitats essentiels tels que les lieux de reproduction. La gestion par silo est perçue négativement.

Éducation/sensibilisation

- Il faut plus d'éducation et de sensibilisation au milieu naturel.
- Il faut éduquer et sensibiliser les travailleurs, les citoyens, les ministères.
- Il faut une meilleure circulation d'information entre les groupes concernés.

Chemins forestiers

- Les chemins forestiers ont un impact majeur : ils sont beaucoup trop larges, leur planification ne tient pas toujours compte de contraintes écologiques, etc.
- La multiplication des chemins favorise l'entrée d'espèces envahissantes et d'agents pathogènes en plus de provoquer potentiellement l'ensablement de frayères d'espèces sportives et non-sportives.
- Le transport de bois a aussi un impact sur les chemins municipaux.

Suivi/surveillance

- Le suivi, la surveillance et la validation des données sont essentiels, il en faudrait davantage sur le terrain.
- Les cibles, les indicateurs, les mesures d'harmonisation et les suivis fixés pour les enjeux actuels atteignent-ils leurs buts? Les territoires à statut particulier, comme par exemple les refuges biologiques, jouent-ils leur rôle?
- Plusieurs constatent un écart entre la théorie et la pratique.
- On souhaite une meilleure reddition de comptes (conformité/suivis/transparence).
- On déplore le fait que le MFFP ne donne pas accès aux données d'inventaire.

Autres préoccupations

- Tous les enjeux liés à l'aménagement écosystémique sont importants, mais les milieux humides, la structure d'âge des forêts, les espèces menacées, assurer la qualité des habitats fauniques et les changements climatiques sont des enjeux existants de la TRGIRTO à prioriser.
- Il faut prendre en compte l'impact des changements climatiques. Par exemple, préconiser l'utilisation de machinerie à plus faible empreinte carbone, assurer la connectivité pour la migration des espèces.

- Il faudrait tenir compte de l'historique des coupes et des impacts cumulatifs des travaux forestiers sur l'environnement. Par exemple, reste-il suffisamment de vieilles forêts et/ou de forêts anciennes?
- Il faudrait préconiser l'utilisation de machinerie ayant moins d'impact sur les sols. L'ébranchage en bordure des chemins contribue à l'appauvrissement des sols.
- On ne protège pas suffisamment la régénération établie.
- La réglementation sur les diamètres limites pour la récolte n'est pas respectée.
- Pourquoi le Ministère n'impose pas les mêmes règles pour la planification et l'exécution des travaux qui sont faits sur les terres publiques intramunicipales (TPI)? La gestion des TPI a été confiée aux MRC, mais là aussi on constate un écart entre la planification et la pratique.
- L'harmonisation des usages tient compte uniquement des activités humaines. Qu'en est-il pour les périodes de reproduction des différentes espèces?
- Outre le calcul des valeurs marchandes, celui des valeurs non marchandes (ou services écosystémiques) est-il pris en compte dans la planification? Quels en sont les coûts pour la société?
- Il faut intégrer les solutions préconisées le plus rapidement possible (l'immédiateté des solutions).
- On déplore l'absence de représentants des communautés autochtones et des forêts privées à la TRGIRTO.

**AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS : UNE VOIX COMMUNE POUR
LES GROUPES ENVIRONNEMENTAUX DE L'OUTAOUAIS**

Date : _____

Lieu : _____

Nom : _____ Organisme : _____

De façon générale, je considère que cette rencontre était :	Fortement d'accord	d'accord	en désaccord	Fortement en désaccord
--	-----------------------	----------	--------------	---------------------------

Agréable	_____	_____	_____	_____
----------	-------	-------	-------	-------

Intéressante	_____	_____	_____	_____
--------------	-------	-------	-------	-------

Pertinente	_____	_____	_____	_____
------------	-------	-------	-------	-------

Je considère que le contenu de cette
rencontre correspondait :
aux objectifs proposés

_____	_____	_____	_____
-------	-------	-------	-------

à mes attentes	_____	_____	_____
----------------	-------	-------	-------

à mon niveau de connaissance	_____	_____	_____
------------------------------	-------	-------	-------

Je considère que les animateurs
de la rencontre :
maîtrisaient leur sujet

_____	_____	_____	_____
-------	-------	-------	-------

étaient à l'écoute et tenaient
compte de nos besoins

_____	_____	_____	_____
-------	-------	-------	-------

Quels mots utiliseriez-vous pour décrire cette rencontre : _____

Quelles suites attendez-vous de cette rencontre, de la part des autorités de la TRGIRTO :

Commentaires : _____ :

Annexe VIII : Quelques photos :



Début de la rencontre vers 9h15 par une introduction par Daniel Toussaint



Présentation de la TRGIRTO par Raymond Barrette



Discussion de groupe par table de travail en avant-midi



Discussion de groupe par table de travail en après-midi